



... CYCLE ...

# LES FONDAMENTAUX EN DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

**LES 1<sup>ER</sup> AVRIL, 6 MAI, 10 JUIN  
ET 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022**

**:: VISIOCONFÉRENCE ::**

**VALIDATION  
3 H/ATELIER**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



**NIVEAU** : 1  
**PRÉREQUIS** : Être avocat

[www.edase.fr](http://www.edase.fr)

### ∴ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ∴

- Appréhender les fondamentaux du droit des entreprises en difficulté
- Bénéficier d'une vision globale et progressive des principaux thèmes afin de mieux les cerner et les appliquer
- Identifier les dernières nouveautés légales et jurisprudentielles

### ∴ INTERVENANT ∴

**Mme N. VIGNAL,**  
*Maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence*

### NIVEAU 1 :

Acquisition des fondamentaux

### PRÉ-REQUIS :

Être avocat

### TYPE DE FORMATION :

Visioconférence

### DURÉE DE LA FORMATION :

4 ateliers de 3 heures  
Les 1<sup>er</sup> avril, 6 mai, 10 juin  
et 1<sup>er</sup> juillet 2022

### NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

12h pour la totalité du cycle  
3h pour chaque atelier

## PROGRAMME DU CYCLE

### ∴ ATELIER I ∴ LES PROCÉDURES AMIABLES

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022**

14 H - 17 H

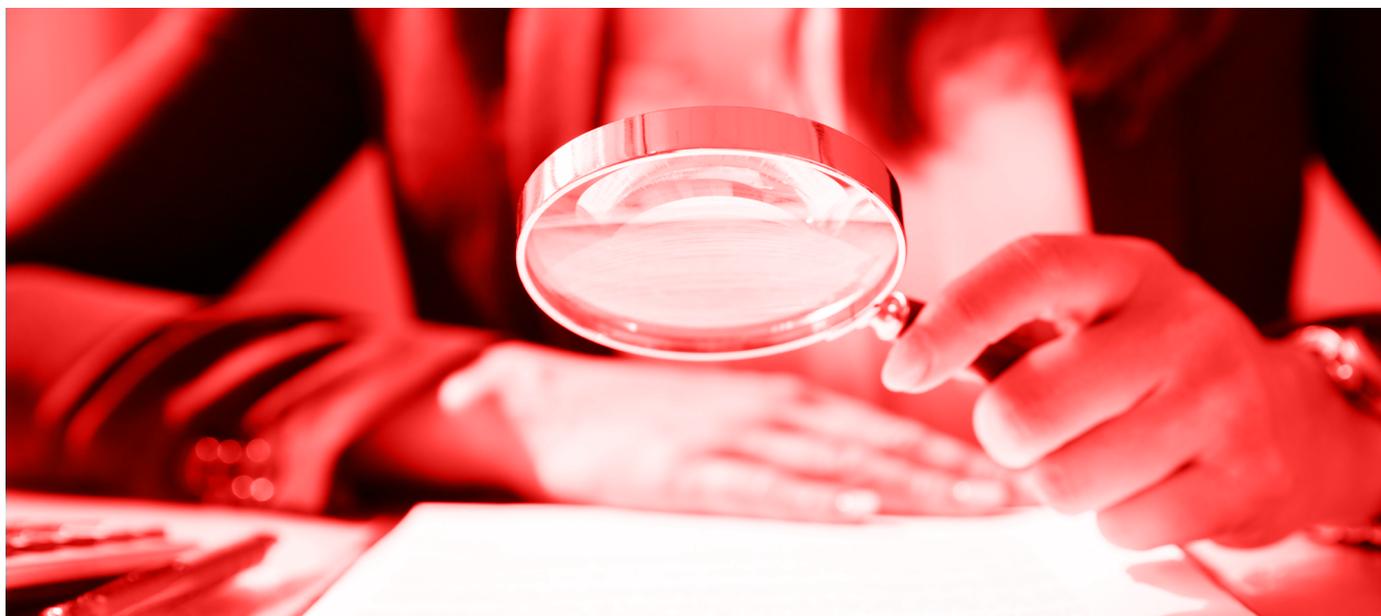
**Mme N. VIGNAL,**  
*Maître de conférences  
à Aix-Marseille Université,  
Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence*

#### OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Connaître les solutions qui s'offrent aux chefs d'entreprise pour résoudre de façon amiable et confidentielle leurs difficultés, sous l'égide du président du tribunal

#### DESCRIPTION

- Le mandat ad hoc
  - conditions d'ouverture,
  - rôle du mandataire ad hoc
- La procédure de conciliation
  - conditions d'ouverture,
  - la négociation,
  - élaboration de l'accord amiable,
  - issues de la procédure



## ∴ ATELIER II ∴ LES PROCÉDURES DE SAUVEGARDE ET DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Vendredi 6 mai 2022

14 H - 17 H

Mme N. VIGNAL,  
Maître de conférences  
à Aix-Marseille Université,  
Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence

### OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Connaître les conditions d'ouverture des procédures destinées à permettre la sortie des difficultés par l'adoption d'un plan, et les règles de discipline collective qui s'appliquent au débiteur et à ses partenaires

### DESCRIPTION

- L'ouverture de la procédure
- Le déroulement de la procédure (les règles de discipline collective)
- L'adoption du plan

## ∴ ATELIER III ∴ LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Vendredi 10 juin 2022

14 H - 17 H

Mme N. VIGNAL,  
Maître de conférences  
à Aix-Marseille Université,  
Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence

### OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Connaître le déroulement et les conséquences de la procédure de liquidation judiciaire dont l'ouverture établit que l'entreprise ne peut être redressée (si ce n'est pas la voie éventuelle de la cession)

### DESCRIPTION

- Les effets du jugement de liquidation judiciaire à l'égard du débiteur
- Les effets du jugement de liquidation judiciaire à l'égard des créanciers
- La réalisation de l'actif
- La clôture de la procédure

## ∴ ATELIER IV ∴ LA SITUATION DU DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

14 H - 17 H

Mme N. VIGNAL,  
Maître de conférences  
à Aix-Marseille Université,  
Avocat au Barreau  
d'Aix-en-Provence

### OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Comprendre la situation du dirigeant dont la situation financière de la société est susceptible de rejaillir sur sa personne, es qualité, ou en sa qualité de garant des engagements souscrits par celle-là

### DESCRIPTION

- Le dirigeant es qualité
  - maintien ou éviction,
  - pouvoir de gestion
  - sanction
- Le dirigeant garant
  - En conciliation
  - En sauvegarde
  - En redressement judiciaire
  - En liquidation judiciaire

## ⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF	CREDIT D'IMPÔT*	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
POUR LE CYCLE - 12 H	<b>150 €</b>	126,84 €	Moins de 30 €
POUR UN ATELIER - 3 H	<b>50 €</b>	31,71 €	Moins de 20 €

\*Tarif heure de SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 10,57 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

## ⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

**Vous avez souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h**

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

**ATELIER I · 1<sup>ER</sup> AVRIL** [ICI](#)

Les procédures amiables

**ATELIER III · 10 JUIN** [ICI](#)

La liquidation judiciaire

**LE CYCLE COMPLET** [ICI](#)

**ATELIER II · 6 MAI** [ICI](#)

Les procédures de sauvegarde et de redressement judiciaire

**ATELIER IV · 1<sup>ER</sup> JUILLET** [ICI](#)

La situation du dirigeant de l'entreprise en difficulté

Et vous êtes inscrit !

**Vous n'avez pas encore souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h**

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

**ATELIER I · 1<sup>ER</sup> AVRIL** [ICI](#)

Les procédures amiables

**ATELIER III · 10 JUIN** [ICI](#)

La liquidation judiciaire

**LE CYCLE COMPLET** [ICI](#)

**ATELIER II · 6 MAI** [ICI](#)

Les procédures de sauvegarde et de redressement judiciaire

**ATELIER IV · 1<sup>ER</sup> JUILLET** [ICI](#)

La situation du dirigeant de l'entreprise en difficulté

Et vous êtes inscrit !

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

∴ CYCLE ∴

## LES FONDAMENTAUX EN DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Les 1<sup>er</sup> avril, 6 mai, 10 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2022

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Département de naissance : .....  
Avocat au Barreau de : .....  
Date de prestation de serment : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....  
Téléphone : .....

### ∴ Champ(s) de compétence à renseigner ∴

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Vie professionnelle	Droit public
Droit des enfants	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit du numérique et des communications
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
		Droit du sport

### ∴ JE M'INSCRIS À ∴

**ATELIER I · 1<sup>ER</sup> AVRIL**  
Les procédures amiables

**ATELIER II · 6 MAI**  
Les procédures de sauvegarde et de redressement judiciaire

**ATELIER III · 10 JUIN**  
La liquidation judiciaire

**ATELIER IV · 1<sup>ER</sup> JUILLET**  
La situation du dirigeant de l'entreprise en difficulté

**LE CYCLE COMPLET**

### ∴ TARIFS ∴

**POUR 1 ATELIER · 50 €**

**POUR LE CYCLE COMPLET · 150 €**

### ∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation ([a.bocoviz@edase.fr](mailto:a.bocoviz@edase.fr)).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)



61, boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

[www.edase.fr](http://www.edase.fr)